



## **La performance énergétique au coeur des préoccupations des entreprises**

vendredi 6 janvier 2017, par [lpe](#)

En charge de l'efficacité énergétique au sein du Pôle Eco-Industries depuis 2009, Nicolas Rolle-Milaguet constate une prise de conscience majeure au sein des entreprises : « *L'énergie devient un élément de gestion à part entière pour de nombreux industriels et cette évolution s'est particulièrement accrue ces 2 dernières années* ».



### **Quels sont les leviers pour améliorer sa performance énergétique ?**

Pour renforcer sa performance énergétique, une entreprise peut jouer sur deux leviers :

- La maîtrise de sa consommation
- L'optimisation de ses coûts.

Avant de se lancer dans des travaux parfois coûteux pour réaliser des économies d'énergies, de nombreuses solutions peuvent être identifiées en interne : mesure des consommations énergétiques et des usages associés, identification du potentiel économique et énergétique des actions d'améliorations, création et suivi d'un tableau de bord énergie permettant de détecter rapidement les dysfonctionnements. Les gains énergétiques réalisés grâce à ces actions génèrent des économies financières rapides et

favorisent ainsi la compétitivité.

En parallèle, des actions peuvent également être menées pour optimiser ces coûts.

Aujourd'hui les contrats énergétiques se composent en 3 blocs : l'acheminement, la fourniture et les taxes. Des marges de négociation ou d'optimisation existent pour chacun de ces blocs mais rares sont les entreprises qui disposent du temps et des ressources techniques nécessaires pour se livrer à une analyse de ces différentes composantes.

Leur optimisation permet pourtant de réaliser des économies souvent non négligeables pour une entreprise.

Le Pôle Éco-Industries s'attèle donc à accompagner les entreprises sur ces deux axes afin de les emmener progressivement vers la performance énergétique.

## **Quels résultats avez-vous obtenus en accompagnant les entreprises sur la gestion de leurs « ressources » énergétiques. Pouvez-vous nous donner quelques chiffres ?**

Le Pôle a animé et piloté l'action collective OGURE (Opération Groupée pour une Utilisation Rationnelle de l'Énergie) qui a permis à 10 entreprises du secteur industriel de travailler sur la mise en œuvre d'une démarche d'efficacité énergétique.

7 GWh d'économies d'énergies ont été identifiés, 2 GWh ont été réalisés dès la première année représentant une économie annuelle de 120 k€ sur la facture énergétique des participants. Aujourd'hui, nous continuons à accompagner ces entreprises sur la mise œuvre d'actions d'investissement avec une attention particulière sur le montage de dossiers d'aides. Les travaux identifiés devraient permettre une économie supplémentaire de 1,5 GWh d'ici la fin du premier semestre 2017 représentant une économie financière d'environ 80 k€.

Un nouveau groupe de 20 entreprises sera accompagné dès le début de l'année 2017.

Nous développons également un accompagnement pilote sur l'optimisation des différentes composantes du contrat d'électricité de nos membres. Un groupement d'achat d'électricité a été créé afin de sécuriser leur approvisionnement à un prix compétitif. Dans le même temps, une optimisation des coûts liés à l'acheminement et aux taxes est actuellement en cours. Le potentiel d'amélioration est significatif : une diminution du coût moyen d'électricité d'environ 26% a été identifiée soit une économie annuelle globale de 180 k€ pour seulement 7 entreprises. 90 k€

supplémentaires pourraient être perçus pour les entreprises, au titre de remboursements liés à des taxes indûment supportées.

Ces résultats particulièrement significatifs témoignent de la marge de progrès facilement réalisable pour les entreprises. Les premières économies générées constituent souvent le point de départ d'une réflexion plus large sur la stratégie énergétique d'une entreprise. Il apparaît donc indispensable de s'attaquer aux consommations énergétiques par différentes entrées pour amener progressivement les entreprises vers la performance énergétique globale.

Contact :



Nicolas ROLLE-MILAGUET

[n.rolle-milaguet@pole-ecoindustries.fr](mailto:n.rolle-milaguet@pole-ecoindustries.fr) et 0549449849

[Publi-information](#)